



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Novembre 2013 : légère hausse saisonnière du chômage

Le taux de chômage dans le canton de Vaud, 5.0% à la fin du mois de novembre 2013, est en progression de 0.1 point par rapport à fin octobre 2013. Les groupes de professions liés à la construction subissent les effets saisonniers du ralentissement de leurs activités.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud affiche une légère hausse en novembre 2013 et se chiffre à 18'834, soit 569 personnes de plus qu'à la fin du mois d'octobre 2013 (+3.1%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ augmente à 25'317, soit +846 personnes (+3.5%).

Au cours du mois de novembre 2013, les ORP vaudois ont enregistré 3'667 nouveaux demandeurs d'emploi et 2'817 annulations de dossiers.

La faible progression du taux chômage reflète une situation usuelle à cette période de l'année, due au ralentissement saisonnier de la construction. Par rapport au mois dernier, les groupes de professions des « maçons, peintres, monteurs électriciens » (+209 chômeurs) et des « autres métiers du bâtiment » (+244) montrent une augmentation de leurs effectifs. Le nombre des chômeurs sans formation professionnelle, provenant essentiellement de la construction, croît de 6.6% (+433).

Sur le plan régional, le district de Lavaux-Oron conserve ce mois un taux de chômage inchangé (3.4%). Avec 0.5 point de plus que le mois précédent, le district d'Aigle subit la progression du taux de chômage la plus importante (6.3%). Les taux des districts de l'Ouest lausannois (+0.3 point), de la Riviera-Pays-d'Enhaut (+0.3 point) et de la Broye-Vully (+0.2 point) s'établissent respectivement à 6.0%, 5.4% et 4.5%.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'444, en baisse de 50 personnes en un mois (-2.0%) et de 148 en un an (-5.7%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.6 point et atteindrait 4.4%. En effet, le canton de Vaud rassemble à lui seul 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 décembre 2013

Renseignements : DECS, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch

NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).